

FICHE DE POSTE

REFERENCE		PEP MG-001
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Enseignant en école innovante – « Marseille en grand »
	NOM DE L'ECOLE	EMPU Parc Kalliste - 0131650Y – (REP+)
	NOM DE LA CIRCONSCRIPTION	Marseille Aygalades
	TITRE DU PROJET	L'école des arts
	THEMATIQUE CONCERNEE	Arts et culture
	CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET	Le projet s'appuie sur l'impact de la musique et de la danse sur le développement cognitif des élèves, avec une focale sur les fondamentaux, notamment sur le lien entre l'entrée dans la lecture et le développement du langage oral.
PROFIL DU POSTE	MISSIONS	Enseigner la discipline ciblée dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école et de la thématique retenue dans le cadre du projet innovant.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétences des enseignants. - Participer activement à la mise en œuvre du projet innovant
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les compétences du projet éducatif artistique et culturel - Faire preuve de compétences relationnelles - Connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire - Connaissance des structures et partenaires culturels
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Aucun diplôme dans le champ de l'art et de la culture n'est attendu. Toutefois une expérience de réalisation dans ce domaine d'enseignement est demandée.</p> <p>Des exemples de projets menés dans le champ de la musique et/ou de la danse en lien avec l'enseignement des fondamentaux seraient un élément de valorisation de la candidature.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	Participation et affectation au mouvement intra départemental principal à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail Arena : https://appli.ac-aix-marseille.fr</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.</p>
	CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> - IEN de circonscription : Mme ANGELATS-BLERY ; ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr - La directrice de l'école : Mme ALIPRANDI-GUIOT ; ce.0131650y@ac-aix-marseille.fr